



**Lundi 02 Avril 2012 – 9h30**  
à Faye d'Anjou (49)



## **Discours d'accueil du Président de l'Ambassade**

Le Président a souhaité la bienvenue pour cette 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'Ambassade Régionale des Confréries des Produits du Terroir et du Goût de la région des Pays de la Loire.

Il a remercié les invités d'honneur de leur présence à l'Assemblée Générale 2012 :

- Monsieur Dominique NORMANDIN, Maire de la Commune de FAYE D'ANJOU et Dignitaire de la Confrérie des Bien Faye du Layon.
- Madame Solange MASSENAVETTE, Présidente du Conseil Français des Confréries (le COFRACO) et Marraine de l'Ambassade. Ses conseils ainsi que ceux de son époux, Maurice MASSENAVETTE, Grand Maître de la Commanderie Cassis et Berry, ont été précieux lors de la création de l'Ambassade. A l'époque il n'y avait que 10 confréries, nous avons fait du chemin depuis.

Le Président a demandé d'excuser :

- Monsieur Michel PIRON, Député de la Circonscription et Président de la Communauté de Commune du Layon
  - Monsieur Maurice BODINEAU, Maire de la Commune de CHAMP sur LAYON,
  - Monsieur Marc SYLVESTRE, Maire de la Commune de BEAULIEU sur LAYON,
- Ces deux derniers sont Vice-Présidents de la communauté de communes du Layon, et Chevaliers d'honneur de la Confrérie des Bien Faye du Layon.

Il a remercié :

- Marcel PLANCHENAULT, membre du Conseil Municipal de Faye d'Anjou, Président de la Confrérie des Bien Faye du Layon et Vice-Président de l'Ambassade pour le département 49
- la Confrérie des Bien Faye du Layon d'avoir bien voulu se charger de l'organisation de cette 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale
- les Grands Maîtres, toutes les Consoeurs et tous les Confrères des Confréries adhérentes de l'Ambassade, d'avoir fait le déplacement pour venir à cette AG. Quelques Confréries sont même venues en grand nombre.

Il a excusé pour leur absence six Confréries :

- - La Confrérie de la Sardine de St Gilles Croix de Vie
- - La Confrérie du petit Sablé de Sablé sur sarthe.
- - La Confrérie de la Fée Carabosse
- - Les Gastronomes de la Mer Compagnons du Vin
- - L'Académie Culinaire de la Coquille Saint Jacques (ACCSJ)
- - La Confrérie du Chaussou aux Pommes de St Calais

Ces 6 confréries ont donné leurs pouvoirs.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur le Maire de la Commune de Faye d'Anjou qui a présenté sa commune.

Avant de commencer la réunion proprement dite, le Président a demandé une minute de silence pour les Consoeurs et les Confrères des Confréries de l'Ambassade et des autres confréries de l'hexagone qui nous ont malheureusement quittés cette année. Il n'a cité que ceux et celles de l'Ambassade :

- Jean Pierre WIESINGER était Dignitaire de l'Académie du Châteaubriant, et membre du Conseil d'Administration de l'Ambassade.
- Madame ARNAUD était dignitaire de l'Académie Culinaire de la Coquille St Jacques.
- Madame GOUX était l'épouse de Michel GOUX, Dignitaire de la Confrérie des Gastronomes de la Mer, Membre du Bureau de l'Ambassade
- Pierre MOTTE, était dignitaire de l'Académie Culinaire de la Coquille St Jacques.

2 assemblées générales sont prévues ce jour :

- l'une extraordinaire, concernant l'ajout d'un article aux statuts
- l'autre ordinaire avec la présentation des différents rapports, moral du Président, financier du Trésorier Général et des questions diverses qui nécessitent le vote des Confréries.

## **Ordre du Jour proposé :**

Assemblée Générale extraordinaire :

- proposition de modifications des statuts et vote

Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier Général
- Cotisations 2013
- Présentation du Budget Prévisionnel 2012
- Questions diverses nécessitant un vote

*Pour ce qui est du vote du tiers sortant du bureau, il se fera lors de la prochaine réunion de Bureau, comme le prévoit les statuts.*

- Informations diverses ne nécessitant pas de votes :
  - Nouveaux écussons de l'Ambassade
  - Signe distinctif porté par les représentants de l'Ambassade lors des sorties dans les chapitres
  - Fourchettes en fête à St Etienne du Bois (85)
  - Festival de la viande à Evron (53)
  - Festival des Vins de Loire à St Gilles Croix de Vie (85)
  - Inauguration de la Foire de Béré (44)
  - Fête de la Gastronomie le 22 septembre
  - Salon de l'Agriculture à Paris en 2013
  - Participation aux Etats Généraux de la Restauration Traditionnelle au Ministère de la Culture à Paris

Le Secrétaire Général, précise que le quorum est atteint :

- Nombre de confréries adhérentes : 23 (après la démission d'une confrérie le 16 mars 2011 et avant l'adhésion des 3 nouvelles accueillies ce jour de l'Assemblée Générale).
- Nombre de confréries présentes : 17
- Nombre de confréries absentes représentées : 6
- Le quorum est atteint à 100 %

Avant de passer à l'Assemblée Extraordinaire, le Président soumet au vote de l'Assemblée l'adhésion de trois confréries nouvelles :

- la Confrérie des Chevaliers Raisvins (44)
- la Confrérie Pornicaise de la Tête de Veau (44)
- la Confrérie des Amis de l'Echalote d'Anjou (49)

Un représentant de chaque confrérie a tout d'abord présenté sa Confrérie.

Leur adhésion a été soumise au vote.

L'assemblée ne s'étant pas opposée à leur adhésion, les confréries sont donc adhérentes à l'Ambassade. Elles pourront participer aux différents votes proposés ce jour à l'AG.

Nouveau décompte:

- Nombre de confréries adhérentes : 26
- Confréries présentes : 20
- Confréries absentes représentées : 6
- Le nouveau quorum est toujours de : 100 %

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Pourquoi l'ajout d'un nouvel article aux statuts ?

Les statuts de base ont été établis en 2008, ils ont déjà été amendés par 2 fois en 2010 et 2011.

Ce nouvel amendement est proposé afin de se mettre en conformité avec une décision prise par le bureau du COFRACO en 2011, au sujet de l'adhésion systématique au COFRACO pour toute Confrérie adhérente de l'Ambassade quand l'Ambassade est elle-même adhérente au COFRACO. Il faut noter que la réciprocité est inscrite dans les statuts du Conseil :

*Article 6 (bis) « Les Confréries, dont le siège est situé dans une région où il existe un groupement régional des confréries, adhèrent obligatoirement d'une manière indissociable au groupement régional et au COFRACO »*

*Vote : l'article est adopté à l'unanimité*

Compte tenu de l'adoption de l'ajout de l'article 6 (bis) aux statuts, toutes les Confréries adhérentes de l'Ambassade, sont systématiquement adhérentes du COFRACO.

A noter que l'Académie Culinaire de la Coquille St Jacques a en 2011 refusé de rester adhérente au COFRACO. Aussi, avec l'adoption de ces nouveaux statuts, la question lui sera posée de savoir si elle veut adhérer ou non suite à l'application de cet article aux statuts. Dans la négative, Le Président sera obligé lors de la prochaine Assemblée Générale en 2013, de faire entériner la radiation de cette Confrérie de l'Ambassade.

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

L'année 2010, je le rappelle, pour la Gastronomie et les Confréries Françaises, s'était terminée en apothéose avec une reconnaissance du repas gastronomique des Français au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO. Cette reconnaissance implique pour les Confréries des devoirs notamment sur la qualité des produits dont elles font la promotion mais aussi sur les menus présentés aux banquets des chapitres. En 2011, je ne pense pas qu'une Confrérie de l'Ambassade ait failli à ce devoir. Il faut continuer à travailler dans cet état d'esprit.



Il faut aussi continuer encore et encore à mettre tout en œuvre pour qu'en France, nos élus, les Administrations et les Chambres Consulaires ne nous considèrent plus comme des troupes de carnaval aimant le folklore ou comme des bons vivants ne faisant que festoyer mais comme des acteurs économiques de notre pays. Les Confréries en 2011 l'ont prouvé en participant à des salons et des foires (SERBOTEL, Foire de Béré, Fourchettes en Fêtes), en faisant partie de jurys de vins et de produits du Terroir et en ne cessant jamais de parler de la défense du goût.

Dans la région des Pays de la Loire, le Bureau de l'Ambassade a eu à cœur de s'employer à montrer partout l'existence du COFRACO de l'Ambassade et de ses confréries adhérentes, en participant aux vœux de différents élus du Département, de la Région et aussi Locaux, en expliquant chaque fois que le besoin s'en faisait sentir, les buts et les objectifs de l'Ambassade, démontrant ainsi le sérieux qui nous anime quand nous mettons en avant les produits que nous défendons. Notre présence au SERBOTEL, à la Foire de Béré, aux Foires de Challans, aux Fourchettes en Fêtes, à Vélocéane et j'en passe... ont permis de prouver au Grand public et aux élus que nous étions des femmes et des hommes sur qui l'on pouvait compter pour la défense de la gastronomie, de l'art de vivre et du bon goût français. La presse écrite, locale et extérieure, les radios locales et même des départements extérieurs à la Région (je citerais comme exemples, mon interview à « Radio du Quercy » à Montauban, l'article avec photo de Gabriel Favreau au « Télégramme de Brest », un article sur une page complète avec photo dans « L'Avenir Agricole » journal largement diffusé dans les départements 44- 49- 53 et 72), s'en sont faits l'écho à plusieurs reprises. Les messages de sympathie et les demandes de divers journalistes de la presse écrite ou de l'Audiovisuel sont devenus monnaie courante. Notre présence intrigue et est loin de passer inaperçue, il faut que l'on continue dans ce sens.

L'Ambassade a continué, courant 2011, à consolider ses bases et à bien se structurer. Les modifications des statuts en témoignent. De même par rapport à l'an dernier avec les adhésions supplémentaires, le nombre de confréries adhérentes est maintenant de 26 confréries. Je pense que le nombre devrait encore évoluer favorablement dans un proche avenir.

L'Ambassade est véritablement le relais du COFRACO pour les confréries locales.

Nous lui adressons toutes les informations de nos confréries, en retour, nous vous transmettons toutes les informations provenant du Conseil et notamment les résultats des tractations avec les différents organismes comme la SACEM et la MACIF. Je pense que la présidente du COFRACO en parlera tout à l'heure.

Auparavant, chaque trimestre, vous receviez le Bulletin d'info trimestriel, préparé par le Bureau Exécutif, mis en forme et diffusé par notre webmaster. Dans cette lettre, nous y mettions les comptes-rendus des réunions de Bureau et de Conseil d'Administration, le calendrier mis à jour des chapitres des confréries adhérentes et des articles sur des événements confrériques et gastronomiques importants ainsi que des dates des différentes réunions de Bureau et de CA de l'Ambassade et du COFRACO. Nous y ajoutions aussi les infos du COFRACO et des articles sur des produits du terroir pour lesquels il n'existe pas de confréries pour en faire la promotion. Ces lettres d'infos trimestrielles étaient aussi adressées aux confréries non adhérentes de la région. Elles pouvaient se rendre compte du travail effectué par notre équipe dans le but de les voir un jour nous rejoindre. Nous avons décidé d'innover, en ce début d'année, pour que vous receviez toutes les informations en temps réel, donc plus rapidement. Pour ce faire, il va falloir par contre que vous vous abonniez vous-même à la newsletter sur le site Internet, c'est rapide et c'est gratuit, je vous invite à le faire. A chaque info nouvelle, vous recevez un message d'alerte sur votre messagerie vous précisant d'aller voir le site de l'Ambassade pour prendre connaissance de l'information. Nous voulons ainsi vous démontrer notre souci d'être encore plus efficace. Christophe, notre webmaster, vous indiquera comment faire pour vous abonner, c'est un jeu d'enfant, vous verrez.

Je ne vais pas manquer de saluer l'excellent travail fourni par le Bureau Exécutif, je remercie mes deux collègues du BE : Bernard STRADI et Raymond LOUSSOUARN. Nous nous rencontrons tous les 1 mois 1/2 à 2 mois pour préparer les dossiers qui sont ensuite présentés aux réunions de Bureau et de Conseil d'Administration. Je n'oublierai pas, bien sûr, la commission Communication avec Marcel PLANCHENAU et Gabriel FAVREAU, notre webmaster Christophe BASTIN, qui est toujours un élément incontournable de l'Ambassade, dans la mise en forme informatique des courriels que vous recevez (lettres et rapports). Il a le réflexe systématique de faire des rappels pour les inscriptions à vos chapitres et de vous adresser toutes les informations utiles. Vous le connaissez tous pour le travail qu'il fournit au sein de 'Ambassade et pour ses talents de photographe. Je n'oublie pas non plus de citer les Vice-Présidents Départementaux pour leur implication. Dans l'avenir, ils vont être de plus en plus sollicités pour l'organisation de différentes manifestations événementielles départementales déléguée par le Bureau Exécutif.

Depuis deux ans désormais, le Bureau Exécutif de l'Ambassade est représenté dans vos chapitres. A défaut, il est demandé à l'un des deux Vice-Présidents en charge du département de le représenter. Nous continuons d'appliquer ainsi la charte interconfrérique de fréquentation. Je rappelle qu'il serait bon, lors de vos chapitres que vous laissiez quelques minutes la parole au représentant de l'Ambassade. Ses propos concerneront bien sûr la présentation de l'Ambassade et aussi celle du COFRACO. De même, s'il n'a pas déjà été intronisé dans votre chapitre ce serait très sympathique que vous lui fassiez l'honneur de l'introniser gracieusement. Je pense que cette suggestion continue à vous agréer, je vous en remercie vivement.

Notre région des Pays de la Loire est limitrophe de la Bretagne et de la Normandie. Malgré nos divers courriers adressés aux Présidents Régionaux, nous n'avons malheureusement pas eu de réponse. Nous continuerons d'essayer de nouer de bons contacts avec elles.

Fin 2010 début 2011, les responsables de la Foire de Béré à Châteaubriant nous avaient contacté pour nous confier, en 2012, l'Exporama de la foire puisque le thème retenu en 2012 est « les produits du terroir et du goût et les Confréries ». Compte tenu de difficultés rencontrées par les organisateurs de la foire en 2011 et d'un changement notable du projet initial, le budget financier et l'espace qui nous avaient été initialement proposés ont été radicalement revus à la baisse. Le Bureau Exécutif estimant que les moyens mis à notre disposition s'avéraient sans commune mesure avec la réalisation d'une prestation de qualité, a proposé au Bureau, qui l'a accepté à l'unanimité, de se retirer du projet. Par contre nous nous devons de participer à l'inauguration le vendredi, comme lors des deux précédentes éditions, compte tenu du thème de la foire cette année.

Nous avons pris la décision en réunion de Bureau et de Conseil d'Administration qu'à défaut d'être présents à la foire de Béré nous pourrions participer à la foire de la viande d'Evron.

Christophe, notre webmaster met toute son énergie pour alimenter le site Internet de l'Ambassade, il y a encore trop peu de Confréries qui lui font remonter les articles locaux ou des photos d'évènements gastronomiques.



Le calendrier des différentes manifestations dans la région est mis à jour périodiquement par Christophe. Vous avez connaissance par conséquent des chapitres de confréries amies. Je vous rappelle notre charte interconfrérique de fréquentation signée par l'ensemble des Confréries adhérentes de l'Ambassade, et je ne le répèterais jamais assez de penser à honorer dans la mesure du possible, les chapitres des Confréries de l'Ambassade. A défaut, utilisez le modèle de lettre d'excuse que Christophe a établi avec en entête votre logo de Confrérie que je vous invite à utiliser aussi pour toute invitation extérieure à l'Ambassade reçue et que vous ne pouvez pas honorer.

En décembre je vous ai adressé un questionnaire sur la baisse de fréquentation dans les chapitres de certaines confréries. La plupart de ces questionnaires m'ont été renvoyés, les chiffres et les commentaires sont très éloquentes. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, je vous invite à le faire, cela ne prend que quelques minutes. Pour les nouvelles confréries, nous vous enverrons le questionnaire prochainement. La synthèse sera faite par le Bureau Exécutif et les résultats vous seront communiqués lors de la prochaine réunion de Bureau. Je rappelle que les résultats seront informatifs, le Bureau Exécutif n'émettra aucun avis, il s'est toujours donné comme conduite de ne jamais s'immiscer dans la gestion d'une Confrérie.

Avant de laisser la parole à notre Trésorier Général, Bernard STRADI, je voudrais préciser que dans le tableau des Finances qui vous a été envoyé avec votre convocation et dont vous avez pris certainement connaissance, vous avez remarqué que l'exercice 2011 s'est terminé avec un léger déficit, mais beaucoup moins important qu'en 2010. Il était compensé par le reliquat de l'année précédente, nous n'avions pas demandé d'augmentation de cotisations. Certes, nous avons un poste Frais de Déplacements important. Je précise que vous nous avez autorisé à nous faire payer de nos frais de déplacements de réunion de Bureau Exécutif lors de la réunion de CA de Mai 2010 en appliquant le barème associatif autorisé par l'Administration fiscale. Nous nous employons à respecter le principe du covoiturage et nous ne nous faisons pas rembourser de tous les déplacements qui restent à notre charge et surtout pas à la charge de nos confréries respectives dont nous sommes issus. Notre Trésorier Général vous indiquera à titre d'information les frais engagés par les trois membres du Bureau Exécutif, que nous ne nous faisons pas rembourser et qui restent par conséquent à notre charge, leur montant est assez extraordinaire.

Je terminerais en disant que je suis sûr de pouvoir compter sur vous tous pour continuer à faire un bon travail d'équipe, notre unité, notre convivialité, sont nos meilleurs atouts pour une bonne dynamique de notre ambassade dans notre région. Pensez à honorer, je le répète, les chapitres des Confréries de l'Ambassade, c'est un signe de solidarité et d'amitié. Je vous remercie pour votre attention.

## RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL

Compte de résultat 2011

Libellés	Montants	Libellés	Montants
Cotisations encaissées 2011 (23)	1 150,00 €	Frais de secrétariat (1)	3,89 €
Règlements repas AG février 2011	2 838,00 €	Paiement repas AG février 2011	2 451,00 €
		Assurance R.C. Association	73,00 €
		Frais déplacements réunions Bureau Exécutif (2)	341,72 €
		Autres Frais déplacements BE (2)	881,99 €
Régularisation frais SERBOTEL	2,00 €	Frais tenue de compte LCL	15,00 €
		Frais participation SERBOTEL (Stand, timbres, photos)	292,41 €
Résultat de l'exercice (perte)	69,01 €		
	4 059,01 €		4 059,01 €

(1) Aucun membre du BE, le webmaster ne comptent de frais de téléphone, papier, enveloppes, etc...

(2) Les frais de déplacements des trois membres du BE pour lesquels ils n'ont pas présenté de note de frais s'élèvent en plus à 2899,79 Euros

Bilan 2011

Actif			Passif		
Libellés	Net 2011	Net 2010	Libellés	Net 2011	net 2010
			Report à nouveau	548,39 €	1 548,13 €
Compte LCL	479,38 €	548,39 €			
Stock		40,00 €			
Acompte versé SERBOTEL		96,96 €			
Résultat de l'exercice (perte)	69,01 €	862,78 €			
	548,39 €	1 548,13 €		548,39 €	1 548,13 €

Mise au vote des rapports moral du Président et financier du Trésorier. les rapports sont approuvés à l'unanimité.  
Le Président remercie les représentants des confréries de leur confiance, au nom du Bureau Exécutif.

## BUDGET PREVISIONNEL

Budget prévisionnel 2012

Libellés	Montants	Libellés	Montants
Cotisations encaissées 2012 (25)	1 675,00 €	Cotisations COFRACO	425,00 €
Bénéfices sur repas AG etc...	800,00 €	Affranchissements	75,00 €
		Assurance R.C. Association	75,00 €
		Frais secrétariat (papier, enveloppes, encre imprimantes)	225,00 €
		Déplacements réunions Bureau Exécutif	555,00 €
		Frais tenue de compte LCL	18,00 €
		Déplacements préparation manifestations	950,00 €
Vente écussons région (400 ex)	1 200,00 €	Achat écusson région (500 ex)	652,00 €
		Autres frais annexes et imprévus	100,00 €
		Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice)	600,00 €
	3 675,00 €		3 675,00 €

Le Trésorier Général propose le budget prévisionnel qui est accepté à l'unanimité.

## COTISATIONS

Les Confréries adhérentes de l'Ambassade sont aussi adhérentes du COFRACO d'une manière indissociable, de ce fait la cotisation appelée est intitulée cotisation de l'Ambassade, il n'est plus précisé la part reversée au COFRACO puisqu'elle figure dans le compte-rendu de l'AG, l'Ambassade reversant au COFRACO la part nationale. Actuellement cette part est de 17€ par confrérie pour 2012. Elle restera à 17 € pour 2013, le montant ayant été voté samedi dernier le 31 mars 2012, à l'AG du COFRACO à Mortagne au Perche.

En 2012 les Confréries ont payé 67 €, la cotisation est maintenue à 67 € pour 2013.

*Approbation par Vote à l'unanimité*

## ECUSSONS

Le Président rappelle que lors d'une réunion de Conseil d'Administration il a été décidé de remplacer les anciens écussons jugés inesthétiques et même trop grands. Lors d'une autre réunion, les membres du Bureau ont confié la mission au Bureau Exécutif de concevoir un nouvel écusson, de prospecter pour avoir des devis et de les commander. Les nouveaux écussons reçus ont été mis en vente après la réunion à 3€ l'écusson.



## DEMISSION D'UNE CONFRERIE

Le Président demande d'entériner la démission de l'Entente Confrérique des Cuisiniers. Suite à leur Assemblée Générale le 16 mars dernier, la décision a été prise de quitter l'Ambassade. Il est vrai que cette confrérie qui était pourtant dans les toutes premières à avoir adhéré à l'Ambassade ne pouvait participer à pratiquement aucun chapitre des confréries de l'Ambassade du fait de leur activité professionnelle. Par réciprocité, de ce fait peu de Confréries participaient à leur tour à leur chapitre. C'est ainsi qu'à leur dernier chapitre il n'y avait que 4 Confréries de l'Ambassade présentes. Par ailleurs, Didier VICTOR, leur Grand Maître qui a été dans un premier temps Vice-Président de l'Ambassade pour le département 49 était membre du Bureau mais ne participait plus aux réunions de bureau et de Conseil d'Administration.

Vote. Leur démission a été entérinée.

## PROJET DE SIGNE DISTINCTIF POUR REPRESENTATION DE L'AMBASSADE

Le projet est toujours à l'étude, des devis ont été demandés, pour des médailles et des écharpes. Le coût étant trop important, d'autres formes de signe distinctif sont à l'étude, genre épitoge.

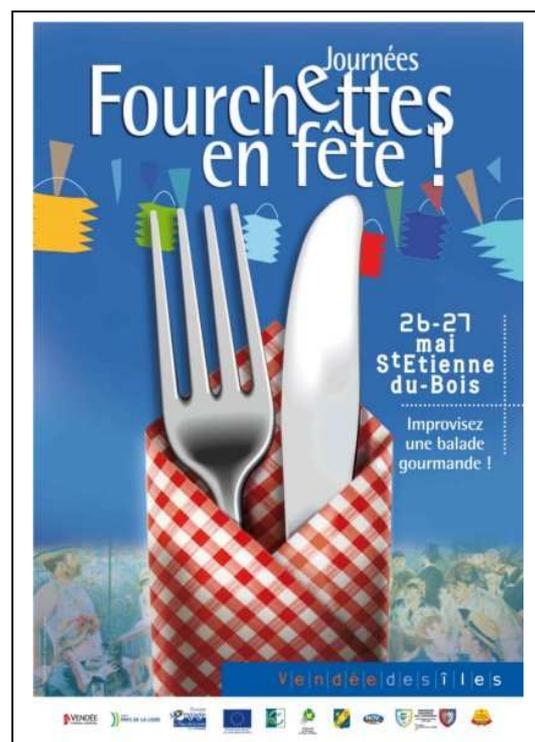
Le Président précise que ces signes distinctifs, en aucun cas ne seront à la charge de l'Ambassade et des confréries, mais à la charge de ceux qui les porteraient.

## LES FOURCHETTES EN FETE

Les festivités auront lieu le Dimanche 27 mai 2012 à St Etienne du Bois (85). Une première rencontre a eu lieu en Mairie avec Catherine Coulon (Maire adjointe), Hélène Mouilleau (de Vendée des Iles), Denis Malidan (Confrérie des Fins Gourmets Chevaliers de la Table du Comté d'Olonne et Vice-Président 85 de l'Ambassade), Gaby Favreau (Confrérie du Canard du Pays de Challans et Vice-Président Suppléant 85 de l'Ambassade) et Alain Bastin (Président de l'Ambassade). Ce sera une promenade gourmande, le stand proposé aura les dimensions de 7m sur 5, une remorque frigorifique sera mise à la disposition des Confréries. Il a été discuté sur l'attribution d'une enveloppe globale de 100 € par confrérie pour l'achat des produits de dégustation, et sur la prise en charge par Vendée des Iles de 40 repas.

Les Confréries souhaitées (la liste est ouverte et surtout non exhaustive) sont :

Le Canard de Challans - Le Comté d'Olonne - La sardine de St Gilles - La Moquette de Vendée - les Fiefs Vendéens - l'Andouillette au Layon - les Rillauds d'Anjou - La Fouasse du Vignoble Nantais - les Bien Faye du Layon - les Chevaliers Raisvins pour faire dix confréries. Cette manifestation est de portée départementale, Denis MALIDAN et Gaby FAVREAU, vice-Présidents du département 85, sont donc chargés de la maîtrise et de l'organisation. Des conférences, organisées par les radios présentes, se feront sous forme de table ronde. Les principaux acteurs seront les représentants des Confréries présentes.



## FESTIVAL DES VINS DU VAL DE LOIRE A ST GILLES CROIX DE VIE

Une réunion a eu lieu à St Gilles Croix de Vie chez Christian POUCKET le 22 mars dernier. Etaient présents Christian POUCKET, Jean Pierre du Restaurant le Poucton (Président du Festival), Denis MALIDAN, Gabriel FAVREAU et le Président de l'Ambassade. Ce festival dont c'est le 25ème anniversaire aura lieu du vendredi 20 juillet 2012 à 10 heures au dimanche 22 Juillet 2012 à 19 heures.

Un vin d'honneur sera servi le Vendredi à 11h30, avec dégustation de nos produits pour 250 personnes et un buffet pour tous les exposants aura lieu le vendredi soir à partir de 20 heures.

L'inauguration aura lieu le vendredi midi en tenue.

Le festival prendra en charge tous les produits de dégustation amenés par les confréries. Les Confréries pourront vendre aussi leurs produits, les confréries souhaitées (liste bien sûr non exhaustive) sont les mêmes que pour Fourchettes en Fête avec peut-être les Tripaphages qui peuvent vendre leurs produits ainsi que Les Compagnons Vignerons de Joachim Du Bellay. Il y aura bien sûr des frigos à disposition.

Que ce soit pour les Fourchettes en Fêtes ou le Festival de St Gilles, pour les confréries intéressées, il y a lieu de noter ces 2 événements. Denis MALIDAN, Gaby FAVREAU, et Alain Bastin reprendront contact assez rapidement avec les Confréries. Le temps passant vite malheureusement, aussi il faudra faire vite.

Il est un principe décidé en Bureau Exécutif : aucune Confrérie, lors de ce genre de manifestation, ne doit être lésée financièrement. C'est aux membres chargés de l'organisation pour le compte de l'Ambassade de discuter avec les Organisateurs afin de veiller à ce qu'il en soit ainsi.

## FESTIVAL DE LA VIANDE A EVRON

Les représentants de la Confrérie des Chevaliers de l'Entrecôte d'Erve et Vègre ont précisé que le projet est annulé pour 2012. Il sera de nouveau proposé pour 2013.



## FETE DE LA GASTRONOMIE



La date ayant été fixée par le Gouvernement, ce sera chaque année le jour de l'automne. L'an dernier, dans la région des Pays de la Loire, rien n'avait été fait, hormis quelques initiatives locales. Cette année, l'Ambassade a décidé d'organiser une manifestation régionale. L'idée lancée par Gaby FAVREAU a été jugée intéressante par le Bureau Exécutif, le projet est à l'étude. On s'oriente vers une fête avec toutes les Confréries. Pour cette 1ère fois ce serait en Vendée, à Sallertaine, où avait eu lieu la 1ère AG de l'Ambassade.

Ce sera sous la forme d'un banquet dont le menu serait sous forme d'assiettes gourmandes avec des produits des Confréries.

Une manifestation quasi identique avait eu lieu à Angers il y a 2 ans, organisée conjointement par le CCAS d'Angers et l'Ambassade.

Plus de précisions seront données lors de la prochaine réunion de Bureau.

*Vote.* Le lieu proposé est accepté par l'Assemblée à l'unanimité

## SALON DE L'AGRICULTURE

Grâce à l'initiative d'André GIRARD, de la Confrérie de l'Entrecôte d'Erve et Vègre, nous aurions pu cette année assister en tenue et en nombre au Salon de l'Agriculture. Malheureusement le projet n'a pas été étudié suffisamment tôt et préparé comme il le devrait. Dès la 1ère réunion de bureau, le projet sera mis à l'étude.

## RECEPTION AU MINISTERE DE LA CULTURE LE 16 AVRIL 2012

Charles PELTIER, Dignitaire de la Confrérie du Canard de Challans mais aussi Vice-Président des Cuisineries Gourmandes a été invité à venir sur le podium pour en dire quelques mots. 25 places sont offertes pour les Confréries. Le Président sera chargé de lui communiquer les noms. Un car est mis à la disposition gratuitement au départ de Challans, avec arrêts à Nantes et Angers, pour acheminer vers Paris les confrères et les consoeurs intéressés par cette manifestation.

## ACTION CONJOINTE

Confrérie de la Tête de Veau de la Sarthe et Confrérie du Chausson aux Pommes de St Calais :

Hubert Celle a précisé que les chapitres des 2 confréries auront lieu le même Week-end 1er et 2 septembre 2012. Pour ceux et celles qui participeront aux 2 chapitres, un tarif préférentiel sera établi. C'est une très bonne initiative prouvant la solidarité entre les confréries. L'assemblée a apprécié en applaudissant l'intervention d'Hubert.

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMBASSADE 2013

La date qui serait retenue est le 25 mars 2013. Ce sont les 3 confréries de la Mayenne qui se chargeront de l'organisation de l'événement.

### CALENDRIER DATES CHAPITRES DES CONFRERIES ADHERENTES ET REUNIONS DE BUREAU ET CA (calendrier à joindre)

Représentation de l'Ambassade par les membres du Bureau Exécutif.

Une information importante, la réunion de Bureau qui avait été annoncée initialement le 27 juin a été décalée de quelques jours elle est fixée au 4 juillet 2012. Elle aura lieu au siège social de l'Ambassade comme d'habitude à St Georges sur Loire.

### CONCLUSION FAITE PAR NOTRE PRESIDENTE NATIONALE DU COFRACO



Solange MASSENAVETTE remercie l'Ambassade de l'avoir invitée à ses travaux lors de cette Assemblée Générale. Elle n'a pas manqué d'expliquer les avancées obtenues par le COFRACO en matière d'Assurance avec la MACIF et auprès de la SACEM. Elle a donné quelques infos sur la Cité de la Gastronomie et a parlé de l'Assemblée Générale du COFRACO qui s'est passée 2 jours auparavant à Mortagne au Perche.

Elle a précisé que l'AG du COFRACO 2015 sera confiée à l'Ambassade des Pays de la Loire et que pour les Confréries qui ne l'auraient pas encore fait, les broches du Conseil sont mises en vente à raison de 4€ pièce. Le Président de l'Ambassade prendra les commandes et fera le relais avec le COFRACO pour l'acquisition et le règlement.

### REMISE DE DIPLOMES D'HONNEUR

Le Président a remis à Monsieur Dominique NORMANDIN (Maire de Faye d'Anjou) et à Madame Solange MASSENAVETTE (Présidente du COFRACO), le nouveau diplôme d'honneur de l'Ambassade en reconnaissance de leur action en faveur des Confréries de l'Ambassade.



Une photo de groupe a ensuite été prise au pôle culturel.



Toute l'assistance s'est dirigée ensuite vers la salle des fêtes de Faye d'Anjou où était servi l'apéritif offert par la Confrérie des Bien Faye du Layon, accompagné par des Rillauds offerts par la Confrérie des Rillauds et Vins de Brissac. Le repas qui a suivi a été élaboré par l'Entente Confrérique des Cuisiniers. Les vins accompagnant les plats étaient également offerts par la Confrérie des Bien Faye du Layon.

Après le repas les convives se sont dirigés vers St Lambert du Lattay pour une visite guidée du Musée de la Vigne et du Vin.



**Le Secrétaire,**  
Raymond LOUSSOUARN

**Le Président,**  
Alain BASTIN  
1 le Grand Pavois - Les Océanes  
85270 ST HILAIRE DE RIEZ  
Tél : 06.07.55.72.16

**Le Trésorier,**  
Bernard STRADI

Site Internet de l'Ambassade :  
Adresse Mail :

<http://confreries.paysloire.free.fr>  
[confreries.paysloire@yahoo.fr](mailto:confreries.paysloire@yahoo.fr)